

Analyse détaillée des résultats au
31.12.2022



Cadre stratégique 2019-2022

Transparence

Dynamisme

Modernité

Solidarité

Contenu

Présentation de l'APF	4
Partenaires	5
Mission	6
Vision	6
Valeurs	7
Contexte et enjeux	8
Choix stratégiques	10
Légendes	11

Objectif stratégique 1

Valoriser l'usage de la langue française et promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques	12
1.1. Usage de la langue française.....	13
1.2. Diversité des expressions culturelles et linguistiques.....	21

Objectif stratégique 2

Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne	24
2.1. Égalité entre les femmes et les hommes, droits et autonomisation des femmes et des filles	25
2.2. Renforcement de la démocratie	30
2.3. La Francophonie comme premier espace mondial à « zéro enfant » sans identité.....	34
2.4. La Francophonie comme acteur de la lutte contre la prolifération des armes nucléaires.....	37

Objectif stratégique 3

Développer l'éducation et la formation	41
3.1. Renforcement des politiques éducatives	42
3.2. Enseignement de la langue française dans les États ou régions membres de l'APF	45
3.3. Soutenir la recherche et le développement scientifique	47

Objectif stratégique 4

Encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité	49
4.1. Développement durable	50
4.2. La jeunesse comme vecteur de développement durable	54

Objectif stratégique 5

Améliorer la performance organisationnelle	56
5.1. Gouvernance	57
5.2. Transparence et communication	66
5.3. L'APF comme acteur phare de la Francophonie	71

Présentation de l'APF

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) est une institution politique est reconnue comme l'Assemblée consultative de la Francophonie dans la Charte de la Francophonie. À ce titre, elle est un espace de débats, de propositions et d'échanges d'informations sur tous les sujets d'intérêt commun à ses membres.

Par les avis et les recommandations qu'elle dépose auprès de la Conférence ministérielle de la Francophonie et du Conseil permanent de la Francophonie, ainsi qu'auprès des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, l'APF participe à la vie institutionnelle de la Francophonie. Son représentant intervient notamment devant les chefs d'État lors des Sommets de la Francophonie.

En étroite collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'APF engage et met en œuvre des actions dans les domaines de la coopération interparlementaire et de l'essor de la démocratie. Ses actions visent à renforcer la solidarité entre institutions parlementaires ainsi qu'à promouvoir la démocratie et l'État de droit, plus particulièrement parmi la communauté francophone.

L'APF mène un important travail de réflexion portant sur des sujets comme les libertés et droits politiques, la communication des Parlements, l'espace économique francophone et la coopération décentralisée, ou encore l'éducation, le développement durable, l'égalité femme-homme, l'implication de la jeunesse dans la vie politique, la lutte contre les obstacles à la diffusion des connaissances dans les pays francophones et la place du français dans les organisations internationales. L'APF se prononce sur la base de rapports établis par ses Commissions et Réseaux.

L'APF adopte enfin des résolutions sur des sujets intéressant la communauté francophone dans les domaines politique, économique, social, culturel et environnemental.

Partenaires

Acteur de la coopération internationale francophone, l'APF noue des partenariats avec des institutions et des organisations qui souhaitent agir avec elle pour informer et former les parlementaires et les fonctionnaires parlementaires, renforcer les institutions démocratiques et promouvoir les valeurs francophones.

Les principaux partenaires de l'APF sont :

- **Organisation internationale de la Francophonie**
 - Institut de la Francophonie pour le développement durable
- **Opérateurs de la Francophonie :**
 - Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
 - Association internationale des maires francophones (AIMF)
 - TV5 Monde
 - Université Senghor d'Alexandrie
- **Organisations internationales :**
 - Union interparlementaire
 - Union européenne
 - Comité pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes
 - ONU Femmes
 - Groupe de la Banque mondiale
 - Organisation mondiale du commerce
 - ONUSIDA
 - UNESCO
- **Réseaux institutionnels de la Francophonie**
- **Agences de développement**
- **Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF)**

Mission

En tant qu'Assemblée consultative de la Francophonie, l'APF a pour mission de :

- représenter auprès des instances de la Francophonie les intérêts et les aspirations des peuples de l'espace francophone ;
- promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits de la personne ;
- favoriser la coopération et de renforcer la solidarité francophone ;
- valoriser le rôle international des parlementaires ;
- contribuer au rayonnement de la langue française et de la diversité culturelle.

Vision

Une Francophonie plus :

- politique ;
- audacieuse ;
- cohérente avec les autres instances francophones ;
- transparente, par l'adoption d'objectifs mesurables ;
- visible, par une communication dynamique.

Valeurs

Les valeurs de l'APF sont celles de la Francophonie :

- le respect de la démocratie ;
- le respect de l'État de droit ;
- le respect des droits de la personne ;
- le respect de l'égalité des sexes ;
- le respect du plurilinguisme ;
- le respect du développement durable partagé ;
- le respect de la solidarité ;
- le respect de la coopération.

Ces valeurs universelles de coopération, d'ouverture et de tolérance sont inscrites dans la Déclaration de Bamako de 2000, qui confirme l'adhésion des États et gouvernements francophones aux principes fondamentaux de la démocratie, considérée comme « un système de valeurs universelles, fondée sur la reconnaissance du caractère inaliénable de la dignité et de l'égale valeur de tous les êtres humains » (art. 2.1.).

La Déclaration reconnaît également l'État de droit, qui implique la « soumission de l'ensemble des institutions à la loi, la séparation des pouvoirs, le libre exercice des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, ainsi que l'égalité devant la loi des citoyens, femmes et hommes » (art. 2.2.).

Contexte et enjeux

Le cadre stratégique 2014-2018 arrivait à échéance. Il s'articulait autour de cinq axes majeurs suivants :

- **faire davantage intervenir l'APF comme acteur à part entière des relations internationales ;**
- **dynamiser les relations avec les parlements membres ;**
- **enrichir et diversifier le rôle de l'APF en tant qu'acteur francophone de la coopération interparlementaire ;**
- **approfondir les relations entre l'APF et l'OIF ;**
- **rechercher une meilleure visibilité pour l'APF.**

Selon les axes étudiés, les actions entreprises par l'APF ont globalement permis d'atteindre les objectifs. Durant la période 2014-2018, l'APF a participé activement à diverses grandes réunions internationales comme les CdP 21 et 22 sur le climat, ainsi qu'à des réunions de l'Union interparlementaire. Par ailleurs, les Commissions et les Réseaux ont inscrit leurs travaux dans l'actualité internationale, se penchant sur les thèmes des mouvements migratoires, de la lutte contre le terrorisme, de l'abolition de la peine de mort, de la prévention contre la radicalisation, de la cybercriminalité ou encore des enfants sans identité. Cette cohérence avec l'actualité s'est aussi illustrée dans le choix des débats généraux organisés lors des Assemblées plénières, pendant lesquels les parlementaires francophones ont l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur des thèmes d'actualité. Enfin, l'APF a identifié de nouvelles adhésions et pris contact avec les Parlements du Kosovo, de l'Uruguay, du Mexique et de la Nouvelle-Calédonie. En juillet 2018, le Congrès de la Nouvelle Calédonie (en qualité de membre) ainsi que le Congrès du Mexique et l'Assemblée nationale du Kosovo (en qualité d'observateurs) ont adhéré à notre institution.

L'APF a ratifié en 2015 un nouvel accord avec l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF), permettant aux deux organismes de se consulter sur des questions d'intérêt commun. Afin de développer la notion d'évaluation et de résultats, l'APF a mis en œuvre une gestion axée sur les résultats : de cette orientation ont résulté la mise en place de rapports d'évaluation des séminaires parlementaires et un suivi des résolutions. C'est notamment sur ce dernier point que doivent être poursuivis les efforts, car il incombe aux sections d'illustrer la manière dont elles mettent en œuvre les résolutions adoptées par les différentes instances. Par ailleurs, l'APF a publié sur son site un recueil des procédures et pratiques parlementaires, qui offre un vaste panorama du droit parlementaire comparé dans l'espace francophone. Les sections ont à cet égard la responsabilité de fournir au Secrétariat général les actualisations nécessaires.

En ce qui concerne le développement des relations entre parlements membres, un programme de jeunes parlementaires a été mis en place. Après avoir organisé des sessions dans chaque Région de l'APF, les parlementaires réunis en Assemblée plénière à Québec ont approuvé la création d'un Réseau des jeunes parlementaires francophones.

L'APF a créé deux programmes de développement parlementaire, un pour Madagascar et un pour le Mali, pour la période 2014-2018. Dans le cadre de la coopération interparlementaire, l'APF a été très active dans la recherche de nouveaux partenariats depuis 2014. Des accords ont été conclus avec divers organismes, comme le Parlement panafricain, la Fondation Hirondelle, le Partenariat Halte à la tuberculose, l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, le Forum francophone des affaires et l'Association francophones des autorités de protection des données personnelles.

Dans sa volonté de renforcer ses liens avec l'OIF, l'APF a systématisé la participation de l'Administrateur de l'OIF à ses Bureaux d'hiver et prend part aux réunions de commissions de l'OIF. Par ailleurs, l'APF a participé aux Sommets de la Francophonie à Madagascar en 2016 et en Arménie en 2018. À cette occasion, elle a présenté ses avis sur les thèmes des Sommet.

L'APF a également modelé un nouveau site Internet, lancé la *Lettre de la Francophonie Parlementaire* et entretient quotidiennement ses réseaux sociaux.

En conclusion, les objectifs du cadre stratégique 2014-2018 ont dans leur majorité été remplis. L'étude des axes de travail montre que l'APF a mis en place des actions cohérentes avec les orientations fixées.

- Le nouveau cadre 2019 – 2022 a été élaboré en collaboration avec les sections de l'APF.
- Il est en phase avec la Programmation quadriennale 2019-2022 de l'OIF, qui cible les **quatre enjeux prioritaires** suivants :
 1. **lutte contre le terrorisme et la radicalisation violente ;**
 2. **développement et croissance inclusive ;**
 3. **évolution des politiques publiques de l'éducation et de l'enseignement du français, dans le contexte de plurilinguisme dans l'espace francophone ;**
 4. **adoption et mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD) des Nations unies.**
- Il est également cohérent avec les **trois priorités** transversales de l'OIF :
 1. **enseignement et apprentissage massif et de qualité du et en français ;**
 2. **promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ;**
 3. **soutien à la jeunesse.**

Choix stratégiques

Pour répondre à ces enjeux, le cadre stratégique 2019-2022 de l'APF s'appuie sur cinq objectifs stratégiques :

- 1. valoriser l'usage de la langue française et promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques ;**
- 2. soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne ;**
- 3. développer l'éducation et la formation ;**
- 4. encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité ;**
- 5. améliorer la performance organisationnelle.**

La mise en œuvre de ces cinq orientations s'effectue par des actions concrètes et mesurables.

Le choix a été fait, dans le but de poursuivre une nouvelle dynamique, d'un cadre stratégique ambitieux, reposant sur de nombreux objectifs et indicateurs, en priorisant chaque année certaines de ces actions.

Légendes



Bureau et assemblée
plénaire



Section
de l'APF



Coopération
parlementaire



Secrétariat
de l'APF



Commission
politique



Commission des
affaires parlementaires



Commission de la coopération
et du développement



Commission de l'éducation, la communication
et les affaires culturelles



Réseau de lutte
contre les épidémies



Réseau
des femmes



Réseau
des jeunes

Objectif stratégique 1

Valoriser l'usage de la langue française et promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques

En cohérence avec la Programmation quadriennale de l'OIF, l'APF entend renforcer l'usage du français dans les parlements qui la composent et contribuer au rayonnement du français sur la scène internationale.

Elle souhaite en parallèle promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques.

1.1. Usage de la langue française

Encourager l'utilisation du français dans les parlements tout en reconnaissant l'importance du multilinguisme.

Actions	Indicateurs	Cibles ¹	Instances	Évaluations	Commentaires
1.1.1. Établir un état de la situation de l'utilisation du français au sein des parlements membres de l'APF, en faire le suivi tous les 2 ans et préparer un projet de résolution à ce sujet.	Un état de la situation a été produit et est suivi tous les 2 ans	Présenter un rapport complet tous les 2 ans avec la participation d'une majorité des sections		Objectif partiellement atteint	- Enquête lancée au cours du 1^{er} semestre 2021 - Questionnaire à destination des parlements envoyé fin 2021 - Une ébauche de projet de rapport sur l'usage du français dans l'espace francophone a été présenté par la section canadienne lors de la réunion de la CECAC à Kigali en juillet 2022
	Le thème a fait l'objet d'un projet de résolution	Adoption d'une résolution par une majorité des sections		Objectif non atteint	
	Nombre d'envois de cette résolution à des instances internationales	Obtenir des réponses d'une majorité de ces instances internationales		Objectif non atteint	

¹ Les cibles ne sont précisées que pour autant que la formulation des indicateurs le justifie.

Actions	Indicateurs	Cibles1	Instances	Évaluations	Commentaires
	Nombre d'envois de la résolution aux ministres concernés au sein des sections	50 % d'envoi		Objectif non atteint	
	Nombre de parlements membres de l'APF qui ont fait adopter cette résolution par leur parlement respectif	Résolution adoptée par une majorité des parlements		Objectif non atteint	

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
1.1.2 Inciter les parlements à adopter des dispositions législatives de promotion de la langue française et de la Francophonie	Adoption des textes en la matière		  	Objectif atteint	- Adoption en novembre 2019 de 31 recommandations visant à promouvoir le français et le multilinguisme dans les institutions européennes - Sollicitation de la Présidente de la Commission européenne pour la sensibiliser au respect de l'équilibre linguistique dans les documents et la communication

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
1.1.3. Encourager les représentants des parlements francophones et de l'APF à s'exprimer en français dans les instances internationales dans lesquelles ils sont présents, se conformant ainsi au Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales ² .	Nombre d'actions réalisés pour encourager les parlementaires à s'exprimer en français dans les instances internationales			Objectif atteint	- Activités de plaidoyer pour le respect de la diversité linguistique dans l'Union européenne - Questionnaire relatif à la question du multilinguisme au Parlement européen, adressé à l'ensemble des eurodéputés en mars 2021 - Mission de renforcement de la Francophonie parlementaire en Roumanie et en Europe centrale et orientale
	Nombre d'interventions faites en français par des représentants de l'APF auprès d'instances internationales (ONU, UIP)	100 %		Objectif atteint	Toutes les interventions des parlementaires de l'APF se font en français

² OIF (2006), *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* : https://www.francophonie.org/IMG/pdf/Vade-mecum_Fcs_vie_intnale_2006.pdf.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
1.1.4. Renforcer les capacités des parlements en matière de traduction législative et de traduction simultanée et différée des débats parlementaires.	Nombre et type d'actions conduites auprès de parlements francophones pour implanter un service de traduction législative ou des débats parlementaires			Objectif atteint	- Actions de coopération techniques du Programme Numérique @PF - Soutien aux sections d'Albanie, d'Arménie, du Cambodge, de Madagascar et de la Moldavie pour la traduction de leur site Internet et de leurs documents
	Nombre et type d'actions conduites auprès de fonctionnaires parlementaires en la matière			Objectif atteint	- Financement de formations universitaires et de cours de français pour les parlementaires et fonctionnaires - Prise en charge de stages linguistiques

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
1.1.5. Renforcer les compétences en français des administrateurs parlementaires, notamment par le biais d'outils numériques.	Nombre et nature d'actions entreprises pour renforcer les compétences en français des administrateurs parlementaires			Objectif atteint	- Organisation de cours de français pour les fonctionnaires - Organisation de stages d'immersion dans des parlements francophones pour les fonctionnaires - Organisation de stages d'immersion au Secrétariat général de l'APF pour les fonctionnaires

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
1.1.6 Soutenir la création d'un réseau de fonctionnaires parlementaires francophones (RFF).	Nombre d'actions de soutien pour mettre en place ce réseau			Objectif partiellement atteint	- Création de l'ASGPF (Association des secrétaires généraux des parlements francophones) - Constitution du Réseau des fonctionnaires des stages ENA/CISAP (PIC)
	Évolution du nombre de postes d'encadrement supérieur attribués à des fonctionnaires francophones			Données non disponibles	

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
1.1.7 Encourager les parlements des sections membres de l'APF dont la langue officielle n'est pas le français à proposer sur leur site Internet la traduction en français d'au moins une présentation de leur Parlement, de la législation du pays (Statuts, Constitutions, Règlements), de certaines lois ou de certains sujets de débat et de travail au sein de l'APF afin de faciliter l'échange d'informations entre parlements membres de l'APF.	Nombre de traductions en français des documents sur les sites des parlements			Objectif atteint	Promotion de l'usage, de l'accès et de la diffusion de l'information en langue française destiné aux parlements dont la langue de travail n'est pas le français, que ce soit sur Internet grâce aux sites institutionnels des parlements ou par le biais de financement de cours de langue française et/ou de formations diplômantes en français (traduction des sites Internet institutionnels parlementaires, financement de cours de français, prise en charge de stages linguistiques)

1.2. Diversité des expressions culturelles et linguistiques

L'APF œuvre depuis des années à la promotion de la diversité culturelle et linguistique. Le dynamisme des parlementaires francophones est d'ailleurs à l'origine de l'adoption de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005). Un suivi de sa mise en œuvre est effectué deux fois par an par la CECAC.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
1.2.1. Encourager les parlements à promouvoir les langues locales parlées en leur sein, afin de faire connaître la richesse culturelle et linguistique des membres de l'APF.	Nombre d'actions entreprises pour encourager les parlements à promouvoir leurs langues locales	1 ou 2 actions par an au minimum		Objectif atteint	- Célébration de la Journée internationale de la langue maternelle (21 février) avec la publication d'une vidéo dans laquelle des parlementaires parlent dans leur langue maternelle - Publication d'une autre vidéo dans laquelle des parlementaires disent également quelques phrases dans leur langue maternelle - Traduction de la présentation de l'APF et d'une partie de son site Internet en plusieurs langues

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
1.2.2. Inciter l'ensemble des sections à ratifier la Convention de l'UNESCO de 2005.	Nombre d'actions entreprises pour inciter les sections à ratifier la Convention	1 ou 2 actions par an au minimum		Objectif non atteint	
	Nombre de pays signataires de la Convention ayant une section membre de l'APF	100 %		Objectif atteint	57 sections nationales (sur 60) ont ratifié, adhéré ou accepté la Convention de l'UNESCO de 2005 (plus de 95 %)

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
1.2.3. Encourager les sections à se doter de législations encadrant l'usage et la production des contenus culturels à l'ère du numérique.	Nombre d'actions entreprises pour encourager les sections à se doter de législations en la matière	1 ou 2 actions par an au minimum		Objectif atteint	- Adoption en juillet 2019 d'une résolution portant sur la gouvernance du numérique - Consultation en 2021 de l'ensemble des sections sur l'Avis de l'APF relatif au numérique - Séminaire en 2022 sur l'accompagnement de la mutation numérique et l'encadrement de la production et des usages pour promouvoir une citoyenneté responsable en Côte d'Ivoire - Présentation de l'Avis de l'APF relatif au numérique lors du XVIII^e Sommet de la Francophonie (Djerba, novembre 2022)
	Nombre de sections dotées de législation en la matière	Minimum de 50 %		Données non disponibles	

Objectif stratégique 2

Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne

À travers cet objectif stratégique, l'APF cherche à contribuer au renforcement de la gouvernance démocratique, au respect des droits de la personne et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Elle vise également à contribuer à la prévention et à la gestion des conflits, dans une perspective de consolidation de la paix.

2.1. Égalité entre les femmes et les hommes, droits et autonomisation des femmes et des filles

Il s'agit d'un enjeu prioritaire pour l'OIF, qui se trouve dans sa programmation quadriennale. Il s'agit aussi d'une priorité à mettre en avant non seulement au sein du Réseau des femmes parlementaires, mais aussi dans toutes les instances.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.1.1. Appliquer une approche transversale selon les sexes aux thématiques étudiées au sein des instances de l'APF.	Pourcentage de rapports utilisant cette approche, au sein de chaque instance de l'APF	Minimum de 50 %		Objectif atteint	61 % des rapports des Commissions et Réseaux (au 4 mai 2022)
	Pourcentage de résolutions adoptées incluant cette perspective différenciée selon les sexes	Minimum de 50 %		Objectif atteint	56,25 % des résolutions adoptées (au 4 mai 2022)

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.1.2. Tendre vers la parité dans la répartition des postes de responsabilité au sein des instances de l'APF et dans les désignations de leurs membres et la composition des délégations.	Modification effective des Statuts de l'APF pour y inclure le respect d'une zone de parité dans la distribution des postes de responsabilité	Modification au Statut pour 2022. Zone entre 40 et 60 %	 	Objectif atteint	Prévu dans la réforme des Statuts à l'article 14.3
	Pourcentage de femmes parlementaires occupant des postes de responsabilité au sein du Bureau, des Régions et des autres instances de l'APF			Objectif partiellement atteint	Pourcentage de femmes parlementaires occupant des postes à responsabilité en constante augmentation
	Nombre de lettres d'invitation aux activités rappelant ce principe			Objectif atteint	À la suite d'élections, le Secrétariat général de l'APF invite systématiquement les sections à prendre en compte l'aspect du genre dans la composition de leur section au travers de lettres de félicitations envoyées aux présidents de sections
	Pourcentage de femmes parlementaires présentes aux activités			Objectif atteint	- Le Secrétariat général de l'APF est sensible à la question du genre et essaie toujours d'équilibrer les deux sexes - Les progrès sont constants en la matière

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.1.3. Promouvoir le leadership, l'accès et la participation des femmes à la prise de décision, en organisant des activités de renforcement des capacités des femmes et inclure un volet transversal de sensibilisation au genre dans les actions de coopération de l'APF.	Nombre d'actions en faveur du renforcement des capacités des femmes parlementaires			Objectif atteint	Organisation de nombreuses activités et actions en faveur du renforcement des capacités des femmes parlementaires, notamment grâce au Réseau des femmes parlementaires
	Pourcentage d'activités de coopération incluant un volet transversal de sensibilisation au genre			Objectif atteint	Organisation de plusieurs séminaires en lien avec le leadership des femmes

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.1.4. Produire des outils de référence pour favoriser la révision des législations afin d'y éliminer toute discrimination envers les femmes.	Nombre d'outils produits			Objectif atteint	- Participation en mars 2021 au webinaire du RF-EFH sur sa nouvelle plateforme virtuelle interactive - Campagne « Génération égalité » - Campagne « Pas dans mon Parlement » - Production de la mini-série « 82 % » - Adoption d'une politique cadre pour prévenir et gérer le harcèlement psychologique et sexuel dans les parlements (47 Session de l'APF)

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.1.5. Élaborer et suivre une politique de lutte contre le harcèlement.	Adoption et mise en œuvre d'une politique de lutte contre le harcèlement au sein de l'APF		 	Objectif atteint	- Mise en place d'une politique de lutte contre le harcèlement dans les parlements francophones - Adoption d'une politique-cadre de lutte contre le harcèlement - Lancement d'une campagne de sensibilisation contre le harcèlement
	Nombre de sections dotées d'une politique de harcèlement			Données non disponibles	

2.2. Renforcement de la démocratie

Par ces différentes actions, l'APF souhaite davantage contribuer à la prévention et à la gestion des conflits, à l'accompagnement des transitions et à la consolidation de la paix. Elle cherche à concentrer son action auprès de ses membres en situation de crise ou de sortie de crise en vertu de son mécanisme de vigilance démocratique, renforçant ainsi son rôle de promoteur de la démocratie et de l'état de droit. Avec des actions concertées avec l'OIF, l'APF souhaite s'impliquer davantage dans le renforcement de processus électoraux fiables et transparents. Enfin, le cœur de l'action de l'APF est lié aux projets de renforcement des capacités des parlements, ce qui passe par un renforcement des capacités des parlementaires, mais aussi des administrateurs parlementaires. Ces actions contribuent directement au renforcement de la démocratie.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.2.1. Mettre sur pied un processus d'évaluation des besoins des parlements dans le but d'offrir des programmes de coopération plus pertinents.	Mise sur pied d'un processus d'évaluation des besoins		 	Objectif atteint	- Plusieurs mesures d'évaluation des besoins ont été menées et ont donné lieu à un rapport (Centrafrique, Haïti, Madagascar et Mali notamment) - Révision de l'évaluation des besoins des sections dans le cadre du programme de coopération de l'APF
	Nombre d'évaluations des besoins effectué		 	Objectif atteint	Réalisation de quatre évaluations des besoins

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.2.2. Contribuer au renforcement des capacités des parlements francophones, tant auprès des parlementaires que des fonctionnaires.	Nombre d'activités de renforcement des capacités des parlementaires		 	Objectif atteint	Une quarantaine de séminaires et webinaires parlementaires ont été organisés depuis 2019
	Nombre d'activités de renforcement des capacités des fonctionnaires		 	Objectif atteint	Une trentaine de séminaires, d'ateliers ou de formations ont été organisés pour les fonctionnaires depuis 2019
	Taux de satisfaction des participants aux activités de renforcement des capacités	95 %	 	Objectif atteint	La grande majorité des parlementaires et des fonctionnaires sont satisfaits des formations offertes

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.2.3. Appliquer plus strictement les mécanismes de vigilance démocratique et de sanctions adoptées par l'APF.	Nombre de mécanismes de vigilance démocratique appliqués		 	Objectif atteint	- Élaboration d'un nouveau projet de mécanismes de vigilance démocratique - Plusieurs sections placées sous alerte, sous observation voire suspendues entre 2019 et 2022
	Nombre d'appuis offerts aux pays en sortie de crise	Accroître le nombre d'appuis		Objectif atteint	- L'APF a accru le nombre de missions de bons offices parlementaires (MBOP) - Organisation de trois MBOP en 2021 (Liban, Mali, Arménie) et de deux MBOP en 2022 (Bénin, Cambodge) - Programmes MultiDev (Haïti, Madagascar, Mali, RCA)
	Nombre de suivis des situations de crise		 	Objectif atteint	Rapport sur l'examen des situations politiques régulièrement actualisé

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.2.4. Proposer systématiquement à l'OIF la participation de parlementaires francophones aux missions électorales et aux missions de médiation qu'elle organise.	Pourcentage de propositions faites par l'APF à l'OIF concernant la participation de parlementaires aux missions électorales par rapport au nombre total de missions organisées	100 %		Objectif atteint	L'OIF s'est engagée en 2021 à faire participer l'APF à toutes les missions électorales
	Pourcentage de missions électorales francophones comprenant au moins un parlementaire sur l'ensemble des missions		 OIF – SGF	Objectif atteint	L'APF est systématiquement sollicitée pour les missions ; elle dépêche toujours au moins un parlementaire
	Pourcentage de missions électorales présidées ou co-présidées par un parlementaire		 OIF – SGF	Objectif atteint	Le nombre de missions présidées par des parlementaires s'est sensiblement accru (Albanie, Côte d'Ivoire et Niger notamment)
	Nombre moyen de parlementaires dans les missions électorales francophones		 OIF – SGF	Objectif atteint	Les missions comptent toujours désormais au moins un parlementaire
	Nombre de missions de médiation effectuées auprès de pays en situation de fragilité, de crise ou de transition démocratique		 OIF – SGF	Objectif atteint	Organisation de plusieurs MBOP (Arménie, Bénin, Cambodge, Liban, Mali notamment)

2.3. La Francophonie comme premier espace mondial à « zéro enfant » sans identité

L'APF s'intéresse à la question des enfants sans identité depuis plus de 15 ans. Elle souhaite poursuivre ses actions en faveur de l'établissement de registres d'état civil fiables, gratuits et publics.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.3.1. Établir des partenariats notamment avec l'OIF, l'association des notaires francophones et l'UNICEF, en vue de l'établissement de registres d'état civil fiables, gratuits et publics.	Établissement de partenariats			Objectif atteint	Élaboration d'un guide sur l'état civil en collaboration avec une dizaine d'acteurs francophones

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.3.2. Proposer une loi-cadre sur l'enregistrement obligatoire des naissances.	Adoption de la proposition		 	Objectif atteint	Adoption d'une loi-cadre sur l'enregistrement des naissances à l'état civil
	Nombre de sections dotées d'un registre d'état civil			Données non disponibles	Adoption d'une résolution visant à inciter les parlements à se doter de registre d'état civil

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.3.3. Sensibiliser les parlementaires sur l'importance d'établir des registres d'état civil fiables, gratuits et publics.	Nombre d'actions de sensibilisation effectuées		 	Objectif atteint	- Production de trois cartes sur l'enregistrement des naissances à l'état civil dans l'espace francophone - Mise en place d'une base de données des législations relatives à l'enregistrement des naissances - Recensement des actions de plaidoyers et des formations - Participation à un podcast sur le thème des enfants sans identités

2.4. La Francophonie comme acteur de la lutte contre la prolifération des armes nucléaires

L'APF souhaite contribuer au respect des engagements du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et à la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.4.1. Être partenaire d'une campagne internationale et multilatérale pour l'entrée en vigueur du TICE.	Nombre de participations à des événements de la campagne internationale et multilatérale	1 par an minimum		Objectif partiellement atteint	- Participation à une campagne en 2019 - En raison de la pandémie de Covid-19, aucune participation à des événements de la campagne n'a été prévue entre 2020 et 2022

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.4.2. Former les acteurs francophones et appuyer les besoins nationaux en matière de non-prolifération et de désarmement.	Nombre d'acteurs formés			Objectif non atteint	
	Nombre d'activités de sensibilisation	1 par an minimum	 	Objectif partiellement atteint	Organisation en 2019 d'un atelier de sensibilisation destiné aux parlementaires en vue de la ratification du TICE
	Nombre de débats et d'échanges au sein des instances de l'APF sur la thématique du nucléaire et du désarmement	2 par an	 	Objectif non atteint	

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.4.3. Participer à des événements internationaux afin de promouvoir la non-prolifération des armes nucléaires, la ratification des traités et le désarmement.	Nombre de participation à des événements en la matière.	2 par an		Objectif partiellement atteint	Participation du SGP à une visioconférence avec l'OTICE et l'OIF à l'occasion de la ratification du TICE par les Comores (février 2021)

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
2.4.4. Promouvoir la langue française dans les débats internationaux liés aux enjeux du nucléaire.	Augmentation de l'offre de matériel en français sur les enjeux du nucléaire.			Objectif partiellement atteint	Encouragement de l'action du TICE en la matière (mission à Vienne et à New York)

Objectif stratégique 3

Développer l'éducation et la formation

Importance de l'éducation et de la formation, notamment pour la jeunesse francophone. Appui à la recherche scientifique. Et promotion de la mobilité.

3.1. Renforcement des politiques éducatives

L'APF est un acteur essentiel pour mettre en place des plaidoyers en matière d'éducation et de formation.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
3.1.1. Développer un plan d'actions en matière d'éducation et de formation avec les partenaires et acteurs dans le domaine en valorisant notamment l'éducation à l'esprit critique et aux médias.	Nombre de partenariats actifs	1 ou 2 par an minimum		Objectif atteint	- Participation à l'Alliance francophone pour l'éducation - Partenariat avec l'Institut International pour la Francophonie (2iF) - Accueil de stagiaires 2iF au Secrétariat général plusieurs fois par an - Soutien à l'Initiative pour le développement du numérique dans l'Espace universitaire francophone (IDNEUF) - Organisation de plusieurs colloques en partenariat avec l'Université du Luxembourg

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
3.1.2. Informer les sections des principales actions menées en la matière par les instances de la Francophonie.	Pourcentage de parlements informés en matière d'éducation et de formation	100 %		Objectif atteint	Les sections sont régulièrement informées (communiqués de presse, réseaux sociaux, infolettres)

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
3.1.3. Renforcer les capacités des parlementaires en matière d'éducation et de formation.	Nombre d'actions de renforcement des capacités des parlementaires dans ce domaine	2 actions par an minimum	 	Objectif atteint	- Adoption et suivi annuel d'un rapport et d'une résolution sur l'enseignement en situations de crise - Adoption et suivi annuel d'un rapport sur l'utilisation du numérique dans l'enseignement et les écoles - Multiples séminaires et actions de coopération pour lutter contre les infox

3.2. Enseignement de la langue française dans les États ou régions membres de l'APF

L'APF est soucieuse de la qualité de l'enseignement du français dans les États et régions de ses sections membres.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
3.2.1. Inciter les sections à proposer à leurs gouvernements de se doter de mesures législatives pour renforcer l'enseignement du français et des langues locales dans les États et régions membres de l'APF.	Nombre de mesures législatives en la matière		 	Données non disponibles	Contribution au projet Radio jeunesse Sahel de l'OIF

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
3.2.2. Fournir des évaluations sur la place de la langue française et des langues locales dans l'enseignement.	Nombre d'évaluations parlementaires en la matière		 	Objectif partiellement atteint	Rapport en cours d'élaboration
	Nombre de réunions statutaires de l'APF où la question a été évoquée		 	Objectif atteint	Cette question est régulièrement évoquée dans les réunions de l'APF

3.3. Soutenir la recherche et le développement scientifique

L'APF est consciente de l'importance de la recherche et engagée pour faire la promotion de l'usage du français dans ce domaine.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
3.3.1. Développer, avec l'AUF, des actions destinées aux parlementaires pour soutenir la recherche et le développement scientifique.	Nombre d'actions de sensibilisation des parlementaires	1 par an		Objectif atteint	Participation de l'APF à certaines activités de l'AUF (Assemblée annuelle, formations diplômantes)
	Organiser un système de veille et de promotion des initiatives, innovations et succès francophones dans la recherche et le développement scientifique			Objectif partiellement atteint	Veille régulière sur la pandémie de Covid-19 notamment

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
3.3.2. Développer, avec l'AUF, un plan de promotion de l'usage de la langue française dans le domaine de la recherche scientifique.	Nombre d'actions réalisées avec l'AUF en la matière	1 par an		Objectif partiellement atteint	- Création du Réseau francophone international en conseil scientifique - Participation de l'APF au Réseau francophone en conseil scientifique - Organisation en 2020 d'une série de visioconférences avec le recteur de l'Université Senghor et l'ancienne directrice de 2iF en vue de l'élaboration d'une stratégie politique collégiale et de propositions concrètes au Sommet de la Francophonie de Djerba (2021)

Objectif stratégique 4

Encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité

Valeurs de solidarité dans l'espace francophone.

Enjeu majeur du développement durable à l'heure des changements climatiques.

Mobilité.

4.1. Développement durable

L'ONU définit le développement durable comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs³ ». Cela implique donc de repenser les rapports entretenus entre les humains eux-mêmes, mais aussi leur relation avec leur environnement. Cela passe ainsi par :

- le maintien de l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes ;
- la valorisation de l'équité sociale pour permettre l'essor des communautés et le respect de la diversité ;
- une économie efficiente, innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.

³ ONU (1987), *Notre avenir à tous*, Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement - Commission Brundtland.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
4.1.1. Contribuer à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) définis dans le Programme 2030.	Nombre de mesures prises pour mobiliser les parlements		 	Objectif atteint	- Organisation d'un séminaire sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) - Participation de l'APF aux CdP 26 et 27 - Actions diverses de la CCD - Adoption de résolutions et de déclarations par les Commissions et les Réseaux concernant l'égalité femme-homme et les changements climatiques notamment - Stratégie sur l'environnement en cours d'élaboration
	Nombre de sections ayant participé aux activités d'appropriation des ODD et des agendas internationaux sur l'environnement			Objectif atteint	Activités diverses de la CCD
	Nombre d'experts rencontrés sur les questions des changements climatiques			Objectif atteint	- Une dizaine d'experts rencontrés - Organisation de séminaires sur le changement climatique et le développement durable - Travail régulier avec l'IFDD et une experte lors de la CdP 27

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
4.1.2. Élaborer et suivre un plan de développement durable institutionnel, proposé comme modèle aux sections de l'APF.	Adoption d'un plan de développement durable institutionnel		 	Objectif partiellement atteint	Préparation d'un plan de développement durable institutionnel par la Région Amérique
	Nombre de mesures du plan de développement durable mises en œuvre par l'APF		  	Objectif partiellement atteint	Plusieurs mesures, telles que le tri sélectif des déchets ou l'élimination des contenus plastiques, ont été mises en œuvre
	Nombre de sections dotées d'un plan de développement durable			Données non disponibles	

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
4.1.3. Mettre le développement durable au cœur des travaux des instances de l'APF, et ce, de façon transversale.	Nombre de rapports portant sur le développement durable	Au moins un par commission et réseau		Objectif partiellement atteint	Adoption de plusieurs rapports et résolutions par la CCD, comme le rapport sur les pertes et les gaspillages alimentaires
	Nombre d'experts rencontrés sur un thème en lien avec le développement durable	Au moins un par commission et réseau		Objectif atteint	- Participation au premier cycle de dialogues parlementaires virtuels sur la sécurité alimentaire et la nutrition au temps du Covid-19 pour l'Afrique francophone - Atelier du Réseau des femmes parlementaires sur les conséquences sexospécifiques des changements climatiques avec une experte en la question - La CCD, le RFP et le RJP auditionnent régulièrement des experts en lien avec le développement durable
	Nombre de résolutions adoptées incluant une tangente « développement durable »			Objectif atteint	Adoption de plusieurs résolutions, notamment sur les pertes et les gaspillages alimentaires, ainsi que sur les changements climatiques

4.2. La jeunesse comme vecteur de développement durable

Après la création du Parlement francophone des jeunes, lors du Sommet de Moncton de 1999, sur proposition de l'APF, la Stratégie jeunesse de la Francophonie (Dakar, 2014) place l'épanouissement de la jeunesse au cœur du processus de développement durable des nations francophones. Dans cette perspective, l'APF entreprend des actions en faveur du renforcement de la mobilité et des capacités des jeunes, notamment en matière de participation citoyenne.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
4.2.1. Appuyer l'élaboration de stratégies en faveur de la mobilité des jeunes dans l'espace francophone.	Nombre d'appuis effectués en faveur de la mobilité des jeunes	1 ou 2 actions par an au minimum		Objectif atteint	- Plusieurs actions conduites chaque année - Adoption d'une résolution soulignant l'importance de promouvoir la mobilité étudiante pendant les études supérieures - Mise en place notamment des projets Train des mémoires, Parlement national des jeunes du Kosovo et 9^e édition du Parlement francophone des jeunes - Amorçage d'un Parlement francophone des jeunes du G5 Sahel (bénéficiant aux cinq pays de la zone)

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
4.2.2. Encourager la participation citoyenne chez les jeunes.	Nombre d'appui auprès de parlements nationaux des jeunes			Objectif atteint	- Amorçage d'un Parlement francophone des jeunes du G5 Sahel (bénéficiant aux cinq pays de la zone) - Installation d'un Parlement francophone des jeunes du Kosovo - Sensibilisation lors du 9^e Parlement francophone des jeunes
	Nombre de sessions du Parlement francophone des jeunes tenues	1 tous les 2 ans		Objectif partiellement atteint	- Annulation d'une édition en raison de la Covid-19 - Reprise du PFJ en juillet 2022, en Albanie
	Nombre d'actions conduites auprès des sections pour encourager la désignation de jeunes aux PFJ			Objectif atteint	Toutes les mesures sont prises pour la désignation des jeunes au PFJ

Objectif stratégique 5

Améliorer la performance organisationnelle

Toute organisation, quelle qu'elle soit, doit son succès à son principal actif : son capital humain. C'est la raison pour laquelle le dernier objectif stratégique vise l'amélioration de la performance organisationnelle de l'APF, ce qui passe par des changements majeurs en matière de gouvernance et de transparence. Pour améliorer sa performance, l'APF doit également se positionner comme acteur phare auprès des autres instances francophones et de ses autres partenaires internationaux.

5.1. Gouvernance

La gouvernance organisationnelle gagnerait à être modernisée. Tant du point de vue parlementaire qu'administratif. L'APF souhaite compter sur la mobilisation et l'expertise de son équipe pour rehausser la performance organisationnelle.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.1.1. Renforcer le rôle de la délégation permanente de l'APF, notamment dans la prise de décisions financières (Statuts 10.15-10.22).	Adoption de mécanismes de consultation et de prise de décisions par la Délégation permanente de l'APF, notamment pour ce qui est des questions financières		 	Objectif atteint	- Plusieurs consultations de la Délégation permanente pendant la pandémie de Covid-19 et en amont de grands événements - Réunions de la Délégation permanente par visioconférence - Création d'un groupe WhatsApp des membres de la Délégation permanente

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.1.2. Assurer une meilleure représentation des sections au sein des différents postes de responsabilité de l'APF.	Nombre et répartition des sections détenant des postes de responsabilité		 	Objectif atteint	- Actuellement en discussion dans l'élaboration des nouveaux Statuts de l'APF - De nouveaux membres (comme la Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie) ont acquis de nouvelles responsabilités ; il en est de même notamment du Togo, qui a une place au Bureau - Toutes les régions sont représentées dans l'organigramme des instances de l'APF, une rotation est organisée pour les présidences

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.1.3. Assurer une meilleure représentation de toutes les composantes politiques des parlements au sein des sections de l'APF.	Modification effective des Statuts de l'APF en ce sens		  	Objectif atteint	En préparation par un groupe de travail <i>ad hoc</i> de la Commission politique
	Mise en œuvre adéquate et respect des Statuts de l'APF modifiés		 	Objectif atteint	En cours

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.1.4. Tendre vers une limitation du nombre de mandats pour les différents postes de responsabilité au sein des instances de l'APF et au secrétariat général pour les conseillères et conseillers détaché(e)s par leur Parlement.	Modification effective des Statuts de l'APF en ce sens		  	Objectif atteint	En préparation par un groupe de travail <i>ad hoc</i> de la Commission politique
	Mise en œuvre adéquate et respect des Statuts modifiés		 	Objectif atteint	Les mandats sont <i>de facto</i> limités dans le temps

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.1.5. Adopter de nouveaux mécanismes d'adoption et de suivi des résolutions, de sorte que l'ensemble des sections et les acteurs internationaux concernés soient systématiquement informés.	Adoption et mise en œuvre des nouvelles procédures			Objectif partiellement atteint	- Un projet de suivi des résolutions adoptées par l'Assemblée plénière lors des Sessions de l'APF est en cours de rédaction - En règle générale, les résolutions adoptées font l'objet d'un suivi par les Commissions et les Réseaux
	Pourcentage de résolutions adoptées envoyées aux sections par l'APF			Objectif atteint	Les résolutions adoptées sont toujours envoyées aux sections
	Pourcentage de résolutions adoptées par l'APF envoyées aux acteurs internationaux concernés, s'il y a lieu			Objectif atteint	Les résolutions adoptées sont toujours envoyées aux acteurs internationaux s'ils sont concernés
	Pourcentage des sections ayant transmis un suivi des résolutions aux instances de l'APF			Objectif partiellement atteint	Le retour des sections sur ce point est insuffisant

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.1.6 Proposer des lois cadres aux parlements membres sur des sujets intéressant les parlementaires	Nombre de lois cadres proposées			Objectif atteint	- Adoption de deux lois cadres (état civil et numérique) - Lancement des corpus législatifs
	Nombre de lois cadres intégrées dans les législations nationales			Objectif partiellement atteint	Adoption de deux lois cadres (état civil et numérique)

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.1.7. Réformer l'organisation du travail en Assemblée plénière et dans les instances de l'APF, de façon à leur donner une plus grande efficacité et une nouvelle dynamique.	Adoption et mise en place de règles de fonctionnement de toutes les instances de l'APF			Objectif atteint	- Nouvelle méthode de travail depuis le début de la pandémie de Covid-19 - Visioconférences, réunions hybrides, réunions plus courtes - Révision des Statuts de l'APF en cours - Publication des documents de travail suffisamment à l'avance

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.1.8. Faire connaître le plan de sécurité de l'APF et partager systématiquement des informations sur la sécurité pour chaque activité de l'APF.	Nombre de mesures prises pour faire connaître le plan de sécurité de l'APF			Objectif atteint	- Adoption d'un plan de crise lors de la pandémie de Covid-19 - Le Secrétariat général de l'APF et les sections sont régulièrement informés (lettres, messages, réunion du Comité des SAS, etc.)
	Pourcentage d'informations sur la sécurité partagées en fonction du nombre d'activités tenues	100 %		Objectif atteint	Prévu par les nouvelles procédures

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.1.9. Systématiser l'évaluation des activités de coopération et du programme Numérique @PF.	Nombre d'activités de coopération et de Numérique @PF évaluées	100 %	 	Objectif atteint	Introduction en 2021 d'une nouvelle méthode de suivi des actions de coopération visant à établir des statistiques
	Taux de satisfaction global obtenu	90 %	 	Objectif atteint	La grande majorité des participants sont satisfaits

5.2. Transparence et communication

La performance organisationnelle de l'APF passe également par davantage de transparence et, de ce fait, par une meilleure communication, tant à l'interne qu'à l'externe. L'APF entend miser sur les communications numériques internes et externes pour y arriver.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.2.1. Faire preuve d'une grande transparence en matière financière, en adoptant des règles et des barèmes disponibles en ligne et en publiant, un mois avant les réunions du Bureau, des rapports financiers détaillés à toutes les sections.	Adoption d'une directive concernant les déplacements internationaux			Objectif partiellement atteint	Prévu dans le manuel de procédures
	Adoption de barèmes à respecter en matière de frais de transports, d'hébergement et de repas			Objectif partiellement atteint	Prévu dans le manuel de procédures
	Publication de la directive et des barèmes dans l'espace membre			Objectif non atteint	Barèmes à affiner
	Publication du budget et de l'état financier de l'APF un mois avant les réunions du Bureau			Objectif partiellement atteint	- Actuellement en discussion dans le cadre de l'élaboration des nouveaux Statuts de l'APF - Difficile à respecter si le Bureau d'hiver est organisé trop tôt dans l'année
	Diffusion du budget et de l'état financier de l'APF à l'ensemble des sections			Objectif atteint	Le budget et l'état financier de l'APF sont diffusés à l'ensemble des sections

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.2.2. Élaborer et suivre un plan de communication cohérent et uniforme pour toutes les instances, incluant le développement de la présence de l'APF sur les médias sociaux.	Plan de communication adopté			Objectif atteint	- Adoption d'une nouvelle stratégie de communication en 2019 et d'une nouvelle charte graphique en 2021 - Refonte du site Internet en cours - Intensification de la présence de l'APF sur les médias sociaux - Révision des logos du PFJ et du prix Geoffroy-Dieudonné en 2022
	Nombre de visiteurs du site Internet de l'APF	+ 10 %		Objectif atteint	97 436 visiteurs sur le site Internet en 2022
	Nombre d'abonnés sur Facebook et sur Twitter par année	+ 10 %		Objectif atteint	- 8 200 abonnés sur Facebook en 2022 - 17 974 abonnés sur Twitter en 2022
	Nombre moyen de « j'aime » par publication Facebook, par année	+ 10 %		Objectif atteint	Nombre moyen de « j'aime » par publication : 15
	Nombre moyen de retweets par année	+ 10 %		Objectif atteint	Nombre moyen de retweets par publication : 20
	Nombre d'articles de presse notamment en ligne évoquant l'APF			Objectif atteint	150 mentions de l'APF dans les médias internationaux

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.2.3. Indexer les rapports des instances pour faciliter les recherches et les intégrer à un réseau de données francophones.	Pourcentage des rapports des Commissions et des Réseaux publiés sur le site de l'APF			Objectif atteint	Les rapports des Commissions et des Réseaux sont publiés sur le site Internet de l'APF
	Indexation des rapports effective		 	Objectif atteint	- En cours (développement de la plateforme IntrAPF et du nouveau site Internet de l'APF) - Rapports référencés sur le site Internet de l'APF, selon les Réseau et Commissions d'origine
	Intégration effective du site de l'APF à un réseau de données francophones		 	Objectif atteint	L'APF est présente dans la plupart des réseaux francophones

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.2.4. Envoyer la majorité de la documentation concernant les travaux des instances de l'APF au moins 3 semaines avant le début d'une activité.	Modification des Statuts de l'APF			Objectif atteint	Prévu dans la révision des statuts
	Pourcentage d'activités tenues où la majorité de la documentation a été envoyée au moins 3 semaines d'avance	100 %		Objectif partiellement atteint	La grande majorité des documents sont prêts deux à trois semaines avant les réunions

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.2.5. Moderniser et actualiser le recueil des procédures et pratiques parlementaires par les sections (sur leurs données pays).	Modernisation effective du recueil des procédures et pratiques parlementaires		 	Objectif partiellement atteint	En cours de développement grâce au futur ExtrAPF
	Actualisation du recueil des procédures et pratiques parlementaires		 	Objectif partiellement atteint	En cours de développement grâce au futur ExtrAPF

5.3. L'APF comme acteur phare de la Francophonie

Pour améliorer sa performance, l'APF se doit d'être pleinement l'Assemblée consultative de la Francophonie et de collaborer davantage avec ses partenaires naturels de la Francophonie institutionnelle. Elle doit également chercher à nouer de nouveaux partenariats avec des instances pouvant l'appuyer dans sa mission de coopération et de renforcement de la démocratie.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.3.1. Participer activement aux principales activités de la Francophonie, soit : - Sommet de la Francophonie - Conseil permanent de la Francophonie - Conférence ministérielle de la Francophonie - Jeux de la Francophonie.	Nombre de participations à ces activités	100 %		Objectif atteint	L'APF est toujours associée aux principales activités de la Francophonie
	Nombre de prises de parole des dirigeants de l'APF dans les grands événements de la Francophonie			Objectif atteint	L'APF est généralement présente à tous ces événements

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.3.2. Établir des plans d'action ou partenariats avec les opérateurs de la Francophonie et les autres acteurs de la Francophonie.	Nombre de plans d'action/partenariats élaborés avec les opérateurs et les autres acteurs de la Francophonie			Objectif atteint	- Conclusion de plusieurs partenariats - Organisation de formations en lignes avec l'Université Senghor ou l'AUF - Participation au Groupe de travail sur la langue française - Élaboration des Pactes linguistiques en faveur des pays membres - Participation au jury du prix Tempo traduction de l'OIF
	Pourcentage de réalisation des actions prévues dans les plans d'action/partenariats élaborés			Objectif atteint	Nombre d'actions réalisées, notamment dans le cadre du partenariat avec l'UCESIF
	Taux de satisfaction des personnes bénéficiant de formations conjointes APF – opérateurs de la Francophonie			Objectif atteint	Le taux de satisfaction est bon

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.3.3. Développer de nouveaux partenariats avec des bailleurs de fonds internationaux pour renforcer la portée des actions de coopération de l'APF.	Nombre de nouveaux partenariats conclus			Objectif atteint	- De nouveaux contrats de partenariat ont été conclus - D'autres contrats sont en cours de ratification
	Financement obtenu			Objectif atteint	Une subvention a été accordée par l'Agence française de développement (AFD)
	Nombre d'actions conjointes tenues			Objectif atteint	Actions conjointes, dont celles avec la FAO, ONU Sida, ONU Femmes, l'OMC, la Banque mondiale, etc.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.3.4. Assurer une participation active dans les instances où l'APF est observatrice ou partenaire.	Nombre de participations de l'APF au sein d'instances où elle est observatrice ou partenaire			Objectif atteint	- Le Réseau des jeunes parlementaires intervient régulièrement aux événements organisés par l'UIP et l'OIF - Le Réseau des femmes parlementaires intervient régulièrement aux événements organisés par le RF-EFH, l'OIF, ONU Femmes, etc.

Actions	Indicateurs	Cibles	Instances	Évaluations	Commentaires
5.3.5. Marquer la présence de l'APF au sein des instances où elle est observatrice ou partenaire en y tenant des réunions des Commissions ou des Réseaux.	Nombre de réunions tenues dans les locaux d'instances où l'APF est observatrice ou partenaire			Objectif atteint	Réunions statutaires tenues au siège des Nations unies, de l'OMC, de la Banque mondiale et de l'OIF